

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence mention *Histoire* de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) s'intègre désormais à la fois dans la nouvelle région Grand-Est et dans la Communauté Université Etablissement (ComUE) Université de Champagne. D'autres mentions d'histoire existent dans la nouvelle région et au delà dans les régions limitrophes, notamment à l'Université de Picardie Jules Verne, à l'Université de Lorraine, sur les deux sites de Metz et Nancy, et à l'Université de Strasbourg. La licence d'histoire de l'URCA s'organise sur deux sites, Reims et Troyes. Cette mention généraliste se donne pour objectif de former des étudiants à différents métiers (enseignement, recherche, métiers de la fonction publique nationale et territoriale, journalisme, patrimoine), par l'intermédiaire d'une ouverture aux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et recherche de l'URCA. La mention propose une architecture sous forme de « portail », permettant une spécialisation progressive au fil des trois années, avec des enseignements généraux en tronc commun (Lettres et Sciences Humaines) au premier semestre de la première année (L1), puis une spécialisation progressive en deuxième année (L2), et enfin une immersion complète dans la discipline historique en troisième année (L3), avec trois parcours possibles : *Enseignement et recherche* (à Troyes et à Reims) ; *Histoire, histoire de l'art et patrimoine* (à Troyes et Reims) ; *Etudes internationales et géopolitique* (à Reims).

Analyse

Objectifs
<p>La formation expose clairement sa volonté de donner aux étudiants une solide formation de base en histoire, à partir de l'étude des quatre grandes périodes historiques (Antiquité, Moyen Âge, Temps Modernes, époque contemporaine). En termes de compétences, la formation favorise l'acquisition des compétences spécifiques à l'histoire, telles que la capacité de mener une recherche bibliographique, la mobilisation des techniques d'analyse et de critique de documents historiques textuels et imagés, l'acquisition de la méthode de commentaire et de la dissertation (par des exposés oraux et des épreuves écrites), et l'ouverture à des domaines plus spécialisés au sein de la discipline (par exemple paléographie, épigraphie, codicologie,...). La licence d'histoire n'a pas de vocation directement professionnalisante. Les débouchés envisagés sont les métiers de l'enseignement primaire et secondaire, de la recherche (Université ou CNRS), la préparation aux concours administratifs ou au concours de sciences politiques. La poursuite d'études au niveau master est indispensable pour la totalité des métiers envisagés (masters recherche, masters professionnels en documentation, archéologie, journalisme) ou masters MEEF.</p>

Organisation
<p>Depuis 2012, la licence <i>Histoire</i> s'est ancrée dans une formation pluridisciplinaire et s'insère déjà dans une architecture en « portail », avec des enseignements généraux en tronc commun (histoire, géographie, lettres, philosophie) au premier semestre de L1. Les unités d'enseignement (UE) de « compétences transversales » sont le projet professionnel personnalisé (PPP), la Méthodologie de travail universitaire et une option libre.</p> <p>Une spécialisation progressive des étudiants vers l'histoire s'effectue à partir du deuxième semestre (approfondissement et initiation à l'histoire de l'art), couplée avec une UE de Géographie. Les compétences transversales du semestre 2 sont présentes grâce à l'initiation au numérique (Informatique, certificat informatique et internet C2i) et par l'apprentissage ou l'approfondissement de la connaissance d'une langue vivante (LV).</p> <p>C'est en troisième année que s'opère la spécialisation par parcours-types, différente selon les sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - parcours <i>Enseignement</i> (qui ouvre au MEEF) - proposé à Reims et à Troyes (Centre Universitaire de Troyes) ; - parcours <i>Histoire, histoire de l'art et patrimoine</i> - proposé à Reims et à Troyes (Centre Universitaire de Troyes) ; - parcours <i>Etudes internationales et géopolitique</i> - proposé uniquement à Reims. <p>L'équipe pédagogique souhaite instaurer une réflexion sur le resserrement du « Portail » autour d'une collaboration plus étroite avec le département de géographie. Cette solution peut sembler intéressante, compte tenu de l'association de l'histoire et de la géographie dans l'enseignement secondaire, auquel se destinent de nombreux étudiants.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence d'histoire de l'URCA, qui était la seule formation de ce type dans le territoire champardennais avant la création de la région Grand Est, coexiste désormais avec plusieurs autres mentions en histoire et histoire de l'art archéologie (Strasbourg, Mulhouse et Colmar, Nancy et Metz). La concurrence la plus importante semble être la proximité des universités parisiennes qui attirent les étudiants en L3 et master. La formation ne donne pas de détails quant à ce point, mais cela est présenté comme une réalité.</p> <p>La force de Reims tient à l'existence d'un parcours spécifique <i>Etudes internationales et géopolitique</i>, que la formation envisage en outre de consolider et de structurer avec la création d'une double licence <i>Histoire - Science politique</i>, qui viendrait avantageusement remplacer le parcours <i>Histoire, histoire de l'art et patrimoine</i> sur le site de Troyes, dans le but de recentrer ce parcours sur Reims. Chaque site aurait ainsi un parcours spécifique.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique comprend 25 enseignants-chercheurs titulaires et 31 vacataires. Actuellement, l'équipe se compose de 4 professeurs (PR), 15 maîtres de conférences (MCF), 2 professeurs agrégés (PRAG), 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). Le nombre d'ATER et de moniteurs est extrêmement réduit, ce qui explique la très forte proportion de vacataires, qui assurent plus d'un quart de la formation en licence, à Reims et à Troyes, ce qui est excessif.</p> <p>La licence est pilotée par un responsable basé à Reims, épaulé par un autre enseignant-chercheur pour le site de Troyes. Le responsable général de la licence a aussi en charge la procédure de validation des acquis (VAE) et organise les éventuelles commissions pour les VAE. Chaque année de licence dispose d'un responsable d'année qui préside le jury d'examen. Le jury d'examen est le même pour Reims et Troyes. On constate l'absence de PR dans les instances de pilotage. Néanmoins, l'équipe pédagogique se réunit régulièrement et accorde beaucoup d'importance à la collégialité et au dialogue avec les représentants des étudiants.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs globaux de la licence (Troyes + Reims) sont de 196 inscrits en L1, 103 en L2 et 92 en L3 (répartis comme suit : 31 en parcours <i>Enseignement et recherche</i> (33 % des L3), 39 en parcours <i>Histoire, histoire de l'art et patrimoine</i> (42 % des L3), 22 en parcours <i>Etudes internationales et géopolitique</i> (23,9 % des L3)).</p> <p>La répartition par site est la suivante (en nombre d'inscrits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L1 : 44 à Troyes / 152 à Reims (soit 77,5 % des inscrits de L1 à Reims) ; - L2 : 35 à Troyes / 68 à Reims (soit 66 % des inscrits de L2 à Reims) ; - L3 : 25 à Troyes / 67 à Reims (soit 72,8 % des L3 à Reims). <p>Le dossier montre un accroissement régulier du nombre d'inscrits (396 en 2011-2012, 464 en 2015-2016) tous sites et toutes années de licence confondues. Les effectifs sont stables à Reims depuis 2010, sauf pour la L1 qui a connu une augmentation de 37 % entre 2010 et 2015. Sur le site de Troyes (de plus petite taille) les dispositifs d'aide à la réussite semblent être plus efficaces.</p>

Le taux de réussite est bon en L2 et L3 : en L2 il est de 67 % en moyenne (65,3 % à Reims et 68 % à Troyes), en L3 de 79,1 % à Reims et de 78,9 % à Troyes. Pour les parcours instaurés en L3 depuis 2012-2013, le taux de réussite est de 70,6 % pour le parcours *Etudes internationales et géopolitique* à Reims et de 80 % pour les parcours *Histoire, histoire de l'art et patrimoine* et *Enseignement et recherche*.

Globalement, on constate un décrochage considérable des étudiants et un taux de réussite peu satisfaisant en L1 à Reims, un bon taux de réussite moyen pour le passage entre L2 et L3 et un bon taux de réussite pour la validation du diplôme en L3.

D'une manière générale, peu d'étudiants arrêtent après la L3. Néanmoins, une faible majorité des étudiants du Département d'Histoire à Reims poursuivent leur cursus universitaire en master dans les formations de l'URCA. Aucun étudiant rémois formé en histoire n'intègre la licence professionnelle *Bibliothèques et fonds patrimoniaux* proposée au Centre Universitaire de Troyes. Ils préfèrent, selon l'analyse proposée par le dossier,achever leur cursus en histoire. À Troyes, plusieurs étudiants aubois s'inscrivent à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE - antenne de Troyes). Quelques rares étudiants troyens ou rémois intègrent le parcours *Sauvegarde et valorisation des patrimoines* de la spécialité *Lettres de la mention de master Lettres, langues et cultures étrangères* (LLCE). Ces deux diplômes, pour lesquels la formation en histoire assure pourtant une solide préparation, sont essentiellement tournés vers les étudiants en lettres, recrutent peu localement et sont peu ou mal connus par les étudiants en histoire.

Place de la recherche

La plupart des enseignants-chercheurs (EC) du Département d'Histoire sont membres titulaires du Centre d'Etudes et de Recherche en Histoire Culturelle (CERHiC, EA-2616), un EC est membre d'HABITER-Aménagement et géographie politique (EA 2076) et un autre du laboratoire GEGENA, Groupe d'Etudes sur les Géomatériaux et les Environnements Naturels (EA 3795).

Les étudiants de L3 sont initiés à la recherche par les enseignements en épistémologie et par la mise en contact avec les documents historiques bruts (archives, manuscrits, inscriptions, images...), par des visites sur le terrain et/ou des travaux dans les institutions de conservation de sources (musées, bibliothèques, archives) et par la rédaction d'un « mini-mémoire » sur un thème défini par les étudiants et leurs enseignants en particulier en techniques d'histoire moderne et contemporaine. Ce travail confronte aussi les étudiants à la construction d'une bibliographie précise sur un sujet donné. L'initiation à la recherche en L3 prépare à une éventuelle poursuite d'études en master.

Place de la professionnalisation

La mention délivre un enseignement progressif « projet professionnel personnalisé » (PPP) dans toutes les années de licence, avec un stage obligatoire en L3. Pour les stages en établissements scolaires, le département d'Histoire en accord avec le Rectorat dégage deux semaines libres de cours (mi-janvier et fin mai) pendant lesquelles les étudiants peuvent suivre un enseignement dans un établissement figurant sur une liste élaborée par l'ESPE. Le stage a une durée de 70 heures minimum, ce qui représente 10 jours ouvrés ou 20 demi-journées. Il est possible de le faire de façon fragmentée, tout au long du S6 voire de l'année complète de L3.

Compte tenu du fait que l'enseignement reste le principal débouché des historiens, les métiers de l'enseignement sont mis en valeur, avec le dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur), sous forme d'ateliers en L3.

Place des projets et des stages

Les stages sont organisés dans le cadre d'un PPP, tout au long de la licence. Des stages en établissements scolaires sont obligatoires en L3 pour les étudiants qui souhaitent se destiner à l'enseignement. Néanmoins, les stages en archéologie (chantiers de fouilles) ne peuvent plus être mis en place, du fait de contraintes administratives (interdiction de signer des conventions de stages hors maquette pour la période estivale comprise entre la L2 et la L3 et répugnance des chantiers de fouilles à recruter des étudiants pour seulement une ou deux semaines).

Place de l'international

Il existe des accords Erasmus et des conventions d'échanges sur d'autres continents (Québec, Australie, Chine...) et un bon dispositif d'information directement assuré par une responsable des relations internationales du département d'histoire. Le nombre d'étudiants entrants et sortants est toutefois assez réduit et la place de l'international (tout comme celle de l'enseignement des langues étrangères) pourrait être nettement renforcée. Le nombre d'étudiants étrangers varie entre 5 et 14 par semestre et le nombre d'étudiants sortants est beaucoup plus réduit (entre 1 et 3).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La formation recrute chaque année deux tiers de titulaires d'un baccalauréat général et un tiers d'étudiants issus d'un bac technique ou professionnel. Le taux de réussite de ces derniers est très faible.

Des tentatives de lutte contre le fort taux d'échec en L1 sont envisagées : méthodologie du travail universitaire (MTU) en L1, partenariats entre enseignants chargés de la méthodologie et enseignants en charge des cours magistraux, dispositif « enseignant-référent » en L1 et L3, mais dont le fonctionnement est difficile à évaluer et qui en tout cas ne semble pas diminuer le taux d'échec élevé en L1, dispositif de mise à niveau prévu par l'UFR au semestre 2 dans le cadre du projet CLEON de lutte contre le décrochage en L1.

Les dispositifs en faveur de l'orientation et de la réussite en licence sont concrets : « forum avenir étudiants » à Reims et à Troyes, « livret pédagogique », Journées Portes Ouvertes, « dispositif un jour à la fac », visites de lycées et classes préparatoires.

Pour la L2 et la L3, il existe des passerelles pour les titulaires d'un diplôme supérieur à un baccalauréat (VAE). Une commission pédagogique présidée par le responsable licence émet un avis sur la demande d'inscription par dispense du titre requis et apprécie les acquis des candidats en fonction du niveau attendu pour suivre la formation envisagée. Pour les étudiants se réorientant à l'issue du premier semestre (S1) de la L1 il existe une procédure de validation des acquis par la même commission pédagogique. Le « Portail » mis en place au S1 de la L1 permet la réorientation en fin de S1 dans l'une des disciplines incluses dans le tronc commun (Lettres, Philosophie, Géographie) - mais, en pratique, le cas s'est rarement présenté depuis 2012.

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'enseignement est uniquement en présentiel. Les dispositifs d'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières sont conformes aux usages. Le dispositif de VAE est en place, mais rarement utilisé (un seul cas signalé pour l'année 2014-2015).

Le numérique est très présent, ce qui constitue un aspect positif de la formation. Les étudiants du département d'Histoire valident, dans le cadre de l'enseignement « Culture et Pratique du Numérique », le certificat informatique et internet (C2i). Les étudiants ont accès au « bureau virtuel » de l'université ; en L1 (S2) ils sont préparés au C2i, en L2 (S3) et L3 (S6) ils suivent une formation consacrée à l'« Analyse et traitement de documents numériques pour historiens », qui les initie aux nouveaux outils de l'historien (*Digital Humanities*) et leur permet de conduire un projet numérique qui présente un vrai intérêt sur le plan pédagogique (blogging, jeu « sérieux », transcription et mise en ligne de sources).

Evaluation des étudiants

L'évaluation se fait en cohérence avec les attendus : existence de jurys et modalités d'évaluation fondées sur des contrôles écrits en contrôle continu, des partiels, des oraux.... Un effort notable a été réalisé en L1 pour développer le contrôle continu intégral (CCI) : 55 % des examens en L1 se font en CCI et 30 % en CC et en contrôle terminal (CT). Le CT exclusif est donc très faible, ce qui est positif et aide à l'accompagnement des étudiants. Pour la L2, aucun examen n'est uniquement en CT et en L3, dans les trois parcours, seul un examen sur 15 est exclusivement en CT. Un jury d'examen examine les notes des étudiants à l'issue des sessions d'examen pour évaluer des cas de compensation. Il se réunit trois fois par an. Le contrôle continu joue un rôle important dans l'évaluation.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi d'acquisition des compétences est bien structuré. Il passe par le contrôle continu, par la rédaction d'un « mini-mémoire » en L3 et par l'encadrement des étudiants par les enseignants-référents de L1 et de L3.

Les étudiants de L1 et L3 bénéficient, sur la durée du contrat évalué, du dispositif « enseignant-référent ». Les étudiants de L1 bénéficient de trois rendez-vous obligatoires et d'un rendez-vous optionnel avec un enseignant, qui portent sur les méthodes de travail, la compréhension du système universitaire. À l'issue du S1, l'enseignant référent fait le point sur les résultats obtenus et les améliorations possibles ; il peut aider à une réorientation éventuelle dans l'une des disciplines du portail. En L3, le dispositif « enseignant-référent » s'adresse en priorité aux étudiants du parcours *Histoire, histoire de l'art, patrimoine et archéologie* dont les choix d'orientation sont souvent plus complexes à déterminer : connaissances et choix du master, mise au point de la candidature (dossier, préparation à un éventuel entretien). L'étudiant peut bénéficier d'au moins deux entretiens individuels par an.

Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est réalisé par l'organisme de l'université (Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation), qui cible toutefois les diplômés de licences professionnelles et de masters.</p> <p>Selon les enquêtes menées officieusement par la formation, il ressort que 48 % des étudiants diplômés en L3 d'histoire poursuivent en master <i>Histoire</i> au sein de l'URCA (MEEF ou recherche). Sur 73 étudiants ayant validé la L3, 35 étudiants poursuivent leur cursus en histoire à l'URCA : 20 s'inscrivent en master recherche <i>Histoire et histoire de l'art</i> (Reims et Troyes), 13 s'inscrivent en master MEEF (1^{er} degré sur le site de Troyes ; 2nd degré à Reims et Troyes) ; 2 s'inscrivent en master <i>Histoire, histoire de l'art, géopolitique</i> (à Reims).</p> <p>Le déficit d'étudiants en master s'explique en partie par la concurrence des universités voisines : Paris-Sorbonne, Paris 1, Paris Est-Créteil, à l'université d'Artois, à l'université de Bourgogne, à l'université de Lorraine (Metz)... Une autre raison tient au fait que les étudiants de Troyes s'inscrivent principalement à l'ESPE (professorat des écoles) et ne poursuivent pas en master à Reims.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement de la licence se tient tous les ans à la fin du second semestre, depuis 2012-2013. Il comprend des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-professionnel afin de faire évoluer les contenus et les méthodes de la formation. Ses réunions sont attestées dans le dossier et le conseil prend très au sérieux les discussions sur l'échec en L1 et l'accompagnement pédagogique des étudiants de licence.</p> <p>Il n'y a pas d'évaluation formalisée des enseignements par les étudiants.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Bon pilotage de la formation, équipe soudée et encadrant bien la population étudiante.
- Bonnes initiatives et pratiques aidant à l'ouverture vers la professionnalisation, notamment par la mise en place de stages obligatoires en L3
- Bonne progressivité de la formation qui conduit dès la L3 aux différentes spécialités du master *Histoire, histoire de l'art, géopolitique* et qui garantit une attractivité constante de la formation.
- Bonne cohérence par rapport aux objectifs pédagogiques.
- Bonne utilisation des techniques informatiques appliquées à l'histoire (*Digital Humanities*).

Points faibles :

- Elargissement des concurrences du fait de la Région (problème de la poursuite d'étude qui ne s'effectue pas toujours dans les spécialités du master local).
- Difficulté à mettre en place des stages de terrain (archéologie) pour le parcours *Histoire, histoire de l'art et patrimoine*.
- Faible internationalisation.

Avis global et recommandations :

D'une manière générale, la formation a maintenu, voire amélioré, le bon niveau que lui avait reconnu la précédente expertise AERES (2012), en développant un très bon accompagnement pédagogique (efforts de lutte contre l'échec en L1, même si les résultats restent faibles) et pré-professionnalisa nt (stages obligatoires en L3) et en mettant en place un apprentissage à la méthodologie de la recherche en L3 (réécriture d'un mini-mémoire). La mention devrait envisager de renforcer ses partenariats au sein de la Grande Région et penser une restructuration entre les sites de Reims et de Troyes pour en optimiser les potentiels, comme le dossier le suggère. Ainsi, l'enseignement de l'« histoire de l'art » pourrait être renforcé par la demande émanant de la formation d'un regroupement sur un site unique.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

*Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne*

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence *Histoire*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLE

Commentaires du responsable de la formation :

p. 4, § Equipe pédagogique : « (...) très forte proportion de vacataires qui assurent plus d'un quart de la formation en Licence, à Reims et à Troyes, ce qui est excessif ».

L'équipe pédagogique de la Licence d'Histoire est pleinement consciente de la nécessité de renforcer l'encadrement en enseignants et enseignants-chercheurs titulaires de l'enseignement supérieur afin de réduire la part des enseignements assurés par des vacataires, et elle ne peut qu'émettre le vœu de voir les prochaines campagnes d'emplois de l'établissement lui permettre d'aller dans ce sens. Les sous-sections d'Histoire ancienne et d'Histoire moderne accusent un déficit d'enseignant-chercheurs dramatique (plus de Professeurs des universités), et dans une moindre mesure, les sous-sections d'Histoire de l'Art et d'Histoire médiévale.

p. 4, puis p. 5, § Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études : « Sur le site de Troyes (de plus petite taille) les dispositifs d'aide à la réussite semblent être plus efficaces. (...) on constate un décrochage considérable des étudiants et un taux de réussite peu satisfaisant en L1 à Reims (...) ».

Les dispositifs d'aide à la réussite (enseignants-référents en particulier) sont identiques sur les deux sites. En revanche, il convient de rappeler que les effectifs des groupes de TD de L1 en particulier (mais en fonction des promotions, cela peut-être aussi le cas pour les autres années de la Licence) sont chroniquement plus élevés à Reims (où ils dépassent même parfois les règles des seuils de dédoublement prévus par l'URCA) qu'ils ne le sont à Troyes.

p. 5, § Place des projets et des stages : « Néanmoins les stages en archéologie (chantiers de fouilles) ne peuvent plus être mis en place, du fait de contraintes administratives... ».

L'équipe pédagogique de la Licence ne peut qu'exprimer son regret quant à l'absence de solution administrativement et juridiquement pertinente qui permette l'organisation de stages durant la période estivale comprise entre la L2 et la L3.

p. 5, § Place de l'International : « Le nombre d'étudiants entrants et sortants est toutefois assez réduit et la place de l'international (...) pourrait être nettement renforcée. »

L'équipe pédagogique de la Licence d'Histoire travaille à la conception d'une maquette de biliquence Histoire-Études germaniques avec les germanistes rémois et un dossier de demande d'accréditation pour 2018-2022 coporté par les départements d'Histoire et d'Allemand est en cours de rédaction pour ledit diplôme, qui s'inscrirait dans le cadre du champ ALLSH de l'URCA.

En outre, des contacts ont été pris avec l'Université de Mannheim pour établir un double diplôme en Histoire.

Enfin, le parcours rémois « Études Internationales » de L3, tout comme nombre des enseignements de la L1, L2 et L3 font (dans leurs objets mêmes comme dans les lectures qu'ils supposent de la part des étudiants) la part belle aux terrains étrangers et aux approches comparées ou transnationales (lesquels figurent d'ailleurs souvent explicitement dans les fiches de postes lors des concours de recrutement des enseignants-chercheurs en histoire et en histoire de l'art à l'URCA).

p. 5, § Place de l'International : « ... la place de l'international (tout comme celle de l'enseignement des langues étrangères) pourrait être nettement renforcée. »

Voir les remarques du § précédent. Il faut de plus souligner que le manque de moyens de la Maison des Langues (en particulier en personnel enseignant en anglais pour non-spécialistes) explique très largement le volume horaire contraint des heures de Langue Vivante présentes dans la maquette, ainsi que l'impossibilité d'en faire figurer à chaque semestre de la Licence. C'est bien à regret que l'équipe pédagogique de la Licence a dû se résoudre à des arbitrages quant à l'organisation et au volume présentiel étudiant de ces enseignements.

p. 8, Conclusion –Avis global et recommandations : « La mention devrait envisager de renforcer ses partenariats au sein de la Grande Région et penser une restructuration entre les sites de Reims et de Troyes pour en optimiser les potentiels (...) ainsi l'enseignement de l'Histoire de l'Art pourrait être renforcé par la demande émanant de la formation d'un regroupement sur un site unique. »

La proposition de parcours de L3 telle qu'elle est formulée par l'équipe pédagogique de la Licence dans le cadre de l'accréditation 2018-2022 répond précisément à une volonté de clarifier et de simplifier l'organisation desdits parcours entre les sites de Reims et de Troyes, dans un souci d'adaptation aux spécificités des deux sites (notamment en termes de viviers et d'attractivité), mais aussi de facilitation des poursuites d'études pour les étudiants, ainsi qu'avec la préoccupation de la soutenabilité de l'offre de formation pour l'établissement. C'est pourquoi le parcours « Histoire, histoire de l'Art et archéologie » (ancien parcours Histoire, histoire de l'Art et patrimoine) sera proposé uniquement sur le site de Reims.